

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Band: 20 (1970)

Heft: 4

Buchbesprechung: Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève, tome III, 1565-
1574 [publ. p. Olivier Fatio et al.]

Autor: Bergier, Jean-François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève, tome III, 1565-1574.

Publiés sous la direction des Archives d'Etat de Genève par OLIVIER FATIO et OLIVIER LABARTHE. Genève, Librairie Droz, 1969. Gd in-8°, XXIV + 327 p. (*Travaux d'humanisme et Renaissance*, vol. CVII).

En 1962 et 1964 étaient parus les deux premiers volumes de cette publication, par les soins de Robert M. Kingdon et de l'auteur du présent compte-rendu. Ils couvraient les années 1546 (début des registres de la Compagnie, conservés aux Archives d'Etat de Genève) à 1564 (année de la mort de Calvin). Un mécène américain, particulièrement fidèle à l'autorité du grand réformateur genevois et désireux de consacrer utilement une partie de sa fortune à la mémoire de Calvin, avait suscité et financé l'entreprise, dont il était prévu qu'elle serait poursuivie bien au-delà de 1564. Mais les éditeurs initiaux en furent éloignés par d'autres tâches, tandis que se refermait la bourse aux dollars... Il est donc fort heureux que se soient trouvés deux jeunes érudits consciencieux et patients, Olivier Fatio et Olivier Labarthe, pour reprendre le travail où il s'était arrêté, et que l'appui du Fonds national et de l'Etat de Genève en ait permis la réalisation. D'autres volumes suivront, qui conduiront «au moins jusqu'en 1618, date du Synode de Dordrecht», promet la nouvelle équipe.

Le volume que nous présentons ici couvre dix années, 1565 à 1574. Le terme n'en est déterminé, au demeurant, par aucun autre critère que de rester dans les limites d'une épaisseur raisonnable. Une brève et intelligente introduction précède les textes édités, qui se divisent en trois parties. La première comprend les notes du secrétaire de la Compagnie Nicolas Colladon, qui avait repris cette charge dès 1561. Il ne s'agit pas exactement d'un registre de procès-verbaux – que Colladon n'avait pas tenus; mais de la mise au net, après coup, de notes prises au fil des années. Mise au net réalisée d'assez mauvaise grâce par ce pasteur que ses collègues et le Conseil de Genève avaient entre temps déposé, à la suite d'un désaccord sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat de Genève, et qui s'en était allé à Lausanne. Colladon se fit longtemps tirer l'oreille avant de restituer notes et correspondances qu'il avait conservées par devers lui. Aussi cette partie des «registres» reste-t-elle assez sommaire, imprécise dans les dates et marquée d'un certain parti pris à l'encontre de Théodore de Bèze, chef de l'Eglise mais rarement mentionné, ou en faveur de tels collègues qui partageaient les idées non conformistes du secrétaire en charge. Comme le font observer les éditeurs, cette partie est parfois aussi intéressante par ses omissions délibérées que par son contenu lui-même. Déposé en septembre 1571, Colladon est remplacé dès décembre par Jean Pinault, auquel il est recommandé de pratiquer «plus diligemment l'ordonnance ancienne qui porte que les choses notables qui se passent ordinairement entre nous seront enregistrées»; il s'en suit que cette deuxième partie, pour trois années, est sensiblement plus substantielle (122 pages) que la première (31 pages), d'une chronologie beaucoup plus précise puisque les notations sont enregistrées après chaque séance ou

presque, plus diverse quant aux matières abordées qui n'ont pas subi de sélection, plus objective aussi, dans la mesure où Pinault s'abstient, dans sa fonction, de toutes considérations personnelles. La troisième partie, enfin, apporte en complément des registres la correspondance reçue ou expédiée par la Compagnie, ou, en son nom, par Bèze au cours de la période considérée. C'est là une innovation par rapport aux deux premiers volumes, dont les annexes étaient celles des registres eux-mêmes, reliées avec eux. Ici, la correspondance provient en partie d'un fonds de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, pour le reste de divers fonds à Zurich, Paris, Londres, etc. Ces 85 lettres (y compris quelques «avis» ou «remontrances» de la compagnie), dont 61 inédites, sont soit publiées intégralement, soit en extrait, soit simplement analysées, selon leur importance. Elles se rapportent, naturellement, à des objets consignés dans les registres.

Ces objets sont de toutes sortes, et d'intérêt évidemment inégal. Les questions de discipline dominent. Discipline pastorale d'abord: cas de fautes commises par des pasteurs dans leur conception théologique, dans leur ministère ou dans leur vie privée; problème – étonnamment fréquent – des congés demandés par des pasteurs d'origine française pour aller régler dans leur pays des affaires personnelles ou pour participer à des synodes régionaux: congés accordés parcimonieusement, tant est grande la crainte d'affaiblir un corps pastoral à peine suffisant et bien fragile; ce que révèle aussi la question délicate des mutations de poste, à l'intérieur de l'Eglise de Genève comme en direction de l'étranger, c'est à dire de la France. Discipline des fidèles, ensuite: la Compagnie eut à se prononcer sur des problèmes délicats de divorce¹ ou d'empêchement au mariage, soit à Genève même, soit au sein d'Eglises sœurs qui la consultaient. Elle intervint aussi souvent dans le règlement d'affaires touchant aux bonnes mœurs et qui relevaient en droit soit du Consistoire, soit de la juridiction civile.

Au second rang viennent les questions d'organisation de l'Eglise: repourvue des postes vacants; service d'une aumônerie assurée, par tirage au sort, auprès des malades de la peste – celle-ci fait rage à plusieurs reprises; enseignement de la théologie. La gestion pédagogique de l'Académie et du Collège fait aussi partie des occupations de la Compagnie. En outre, il peut être question de collectes pour les pauvres, et, parfois, du salaire des pasteurs.

Enfin, il y a les problèmes politiques: rapports avec l'autorité civile, recommandations faites à celle-ci sur des problèmes de son ressort (intérêt de l'argent, par exemple) mais qui pouvaient avoir un fondement ou une incidence théologique; rapports avec les autres Eglises, celles des Cantons, celles de France, d'Allemagne, d'Angleterre, etc. – qui peuvent, à l'occasion, toucher aussi les relations d'Etat à Etat.

¹ Relevant de l'histoire des mentalités, l'affaire du divorce d'un mari d'avec sa femme convaincue de sorcellerie est d'un intérêt particulier. Plus stricte que Bucer, la Compagnie – c'est à dire ici, sans doute, Bèze, refuse d'admettre le cas, à moins qu'il ne soit prouvé que la sorcière «auroit adulteré avec le Diable... par illusion diabolique» (Annexe n° 70).

Au gré des circonstances, d'autres objets encore peuvent être délibérés, ou simplement mentionnés, de portée locale (le gel de décembre 1572 – janvier 1573, qui fit prendre de glace le Rhône et la rade), ou internationale (la Saint-Barthélémy). De sorte que le lecteur a le sentiment d'avoir sous les yeux une sorte de chronique, ou mieux de journal, par lequel il s'informe moins des grands sujets de l'histoire de ces années 1565–1574, mieux connus par d'autres sources, que d'une foule de détails qui témoignent des conditions de la vie quotidienne, des sentiments qu'éprouvaient ces gens instruits mais de condition sociale moyenne qu'étaient les pasteurs: bref, de toute une mentalité. Et c'est, je crois, à ce domaine de l'histoire qu'une telle publication rendra le plus service. Plus en tout cas qu'à l'histoire de la pensée religieuse, de la théologie, qui n'est ici abordée qu'en marge de cas concrets.

Registres et correspondance sont présentés avec le même soin et la même clarté typographique que les volumes précédents. Une annotation surabondante ne fait grâce d'aucune obscurité du texte, ne laisse sans *curriculum vitae* presque aucun des innombrables individus dont il est question. La richesse est parfois au détriment de la clarté, lorsqu'une même note, voire une même phrase, associe au personnage son père, son frère, ceux de sa première, de sa seconde femme, et ainsi de suite... Mais ce n'est là que le péché véniel d'une érudition dont l'ampleur, chez des chercheurs encore jeunes, émerveille, et qu'excuse leur zèle². Puissent ni celui-ci, ni l'appui matériel indispensable et considérable leur faire défaut jusqu'à l'accomplissement de leur projet.

Zurich

Jean-François Bergier

ERICH CAMENZIND, *Weihbischof Balthasar Wurer von Konstanz 1574–1598 und die kirchliche Reformbewegung in den V Orten*. Freiburg (CH), Universitätsverlag, 1968. XXVI/255 S. (Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte, Beiheft 21.)

Die Jahrzehnte zwischen 1560 und 1600 sahen in der katholischen Welt eine ähnlich tiefgreifende Wandlung, wie sie sich heute wieder abzeichnet, nur in umgekehrter Richtung. Heute geht es um größere Freiheit und Demokratisierung, damals handelte es sich um die Durchsetzung der tridentinischen Reform, die im Gegenteil eine bedeutende Straffung der kirchlichen Disziplin und der päpstlichen Autorität gegenüber laxeren Auffassungen des Spätmittelalters brachte. Eine Haupttriebkraft dieser Reform in der Inner-schweiz, im Restteil, der dem Bistum Konstanz von seinem schweizerischen Gebiet nach der Reformation verblieb, war der Konstanzer Weihbischof Balthasar Wurer (1540–1606). Drei Jahrzehnte lang stellte er die eigentliche

² Les éditeurs ont bénéficié des conseils et des informations que pouvaient leur apporter Henri Meylan et Alain Dufour, qui, à côté d'eux, travaillent à l'édition, si proche par sa nature et son contenu, de la *Correspondance de Théodore de Bèze* (6 volumes parus).